

Fiche technique activité		PRI – ACT 84 Version n°3 30/03/2018
Description brève	<b>Installation de nettoyage et désinfection - usage par des tiers</b>	
	Description	Code
Lieu	Installation de nettoyage et désinfection	PL50
<b>Activité</b>	Mise à disposition des tiers	AC52
Produit	Véhicules destinés au transport des animaux domestiques agricoles	PR167
Ag/Au/E	Agrément	11.5
Type de n° Agr/Aut	AER/UPC/000000.	
Guide autocontrôle	Guide générique autocontrôle pour abattoirs et ateliers de découpe de volailles et établissements de production de viande hachée, préparations de viande et viande séparée mécaniquement à base de volaille Guide générique d'autocontrôle pour abattoirs, ateliers de découpe et établissements de production de viande hachée, de préparations de viande et de viandes séparées mécaniquement d'ongulés domestiques	G-006  G-018
Installation de nettoyage et de désinfection pour véhicules appartenant à des tiers destinés au transport d'animaux domestiques agricoles.		
Activité obligatoire (= activité devant obligatoirement être présente pour pouvoir exercer l'activité de la fiche)		
NA		
Activités implicites (= activités qui font partie de l'activité principale et qui sont couvertes par l'activité de la fiche et n'ont donc pas besoin d'être enregistrées séparément)		
NA		
Activités subséquentes (= activités qui ne peuvent être exercées seules et qui découlent de l'activité de la fiche et doivent être enregistrées séparément)		
NA		
Activités liées (= activités que l'on trouve souvent associées à l'activité de la fiche et qui doivent être enregistrées séparément)		
PL84 : Transporteur AC86 : Transport AC127 : Transport de courte durée PR22 : Animaux domestiques agricoles  PL84 : Transporteur AC128 : Transport de longue durée PR22 : Animaux domestiques agricoles		
Base juridique		
AR du 16/01/2006 fixant les modalités des agréments, des autorisations et des enregistrements préalables délivrés par l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire.		
Autres documents requis par la demande (en dehors du formulaire de demande)		
NA		
Visite(s) d'inspection nécessaires à l'attribution d'Ag/Au et check-liste(s) à utiliser pour attribuer l'Agr/Aut		
NA		
Conditions pour attribuer l'Agr/Aut		
<a href="http://www.afsca.be/agrements/conditionsagrement/annexe2.asp">http://www.afsca.be/agrements/conditionsagrement/annexe2.asp</a>		
Informations complémentaires et/ou remarques		
NA		
<b>Autocontrôle</b>		
Guide G-006 à partir de la version 4.2. Guide G-018 à partir de la version 4.2.		
Avertissement : pour savoir avec précision si un guide est applicable et dans quelle mesure un code « lieu-activité-produit » est entièrement couvert ou non, il faut consulter le champ d'application du guide.		

**Financement**

Secteur de facturation = non facturable: la contribution AFSCA n'est pas due pour cette activité.